

Chronique des fouilles archéologiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin de l'Association Pro Aventico**

Band (Jahr): **43 (2001)**

PDF erstellt am: **03.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chronique des fouilles archéologiques 2001

Jacques MOREL
Pierre BLANC
Jean-Paul DAL BIANCO
Ariane PANTET

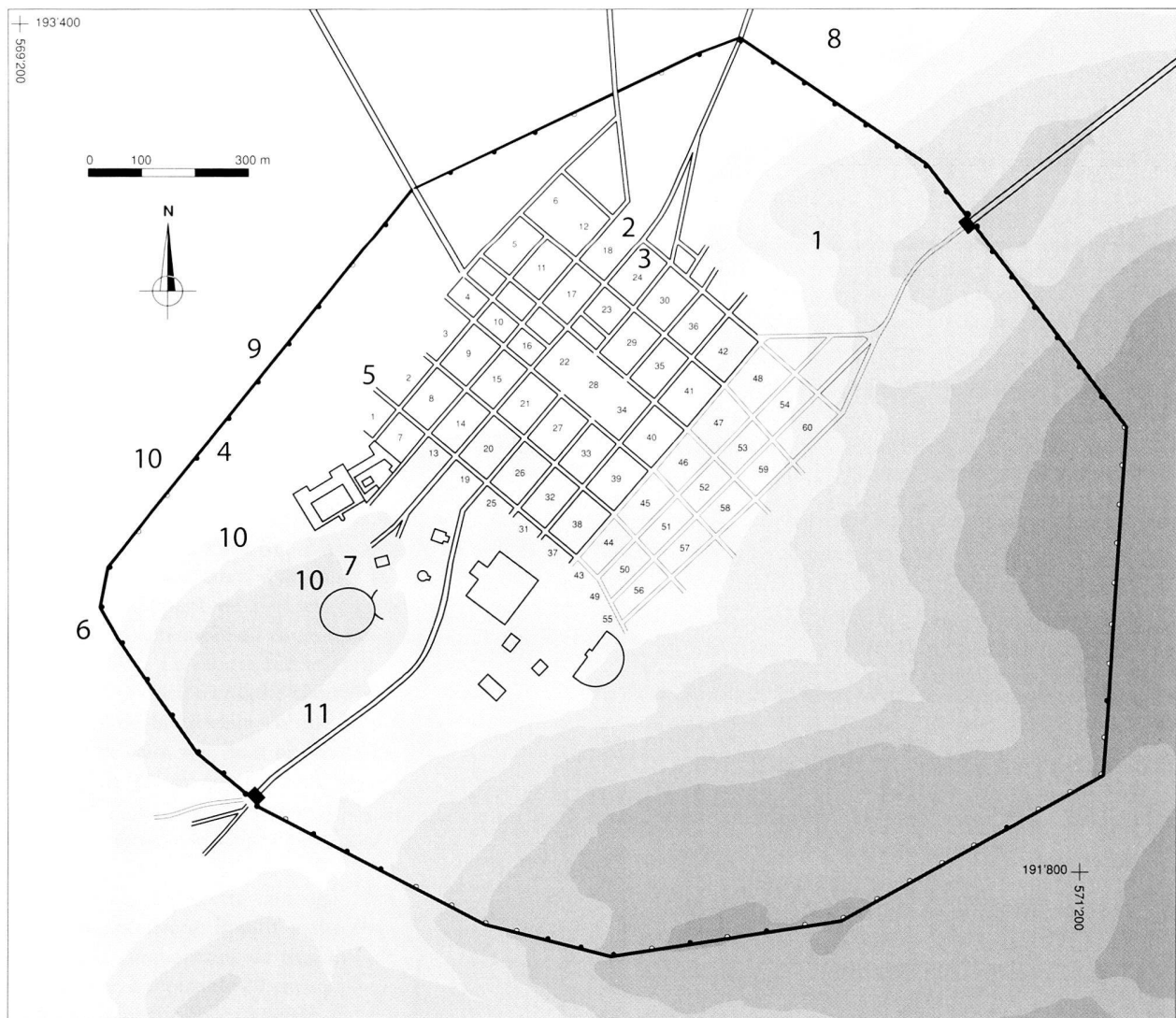


Fig.1. Plan schématique d'Aventicum. Situation des fouilles de 2001. 1: A la Montagne. 2: Aux Conches-Dessous - insula 18 est. 3: insula 24. 4: En Pré-Vert. 5: Route du Moulin 8 – insula 2. 6: Sous-Ville. 7: Derrière la Tour – propriété Seynave. 8: Le Russalet. 9: Derrière les Murs. 10: Place du Casino, Ch. de Gravenau, Derrière les Murs. 11: Route du Faubourg 8.

1. AVENCHES / A la Montagne

Voirie, nécropole, artisanat, habitat.

CN 1185, 570 700/193 000. Altitude 472 m.

Août, octobre-novembre 2001.

Sondages préliminaires et fouille de sauvetage (travaux d'améliorations foncières *intra muros*). Surface explorée env. 200 m².

Investigations, documentation: P. Blanc, A. Pantet.

Références bibliographiques: Ph. Bridel, Les quartiers méridionaux d'*Aventicum* et la route menant à la Porte de l'Est - sondages exploratoires et premières hypothèses, *ASSPA* 74, 1991, p. 210-213; *BPA* 38, 1996, p. 101-102.

Anticipant la réalisation, prévue dès l'automne 2002, d'un important programme d'améliorations foncières *intra muros* (implantation de 650 m env. de canalisations de drainage et création de plusieurs chemins agricoles bétonnés ou goudronnés), une campagne de sondages préliminaires a été entreprise dans une région encore peu explorée du site qui s'étend des quartiers est de la ville romaine au mur d'enceinte (fig. 1,1). La première étape de ces investigations a consisté en l'ouverture d'une vingtaine de tran-

chées sur le tracé de l'une des canalisations et de deux chemins bétonnés prévus dans ce secteur (fig. 2).

En début d'intervention sont apparus, adossés à la pente, les vestiges maçonnés d'un petit local (fig. 2,1 et fig. 3) qui pourrait se rattacher à des constructions établies en bordure de la voie reliant, dès la fin du I^{er} s. ap. J.-C., la ville à la Porte de l'Est (fig. 2,2).

Les divers témoins archéologiques de l'occupation de ce secteur ont pour le reste été mis en évidence au sommet des

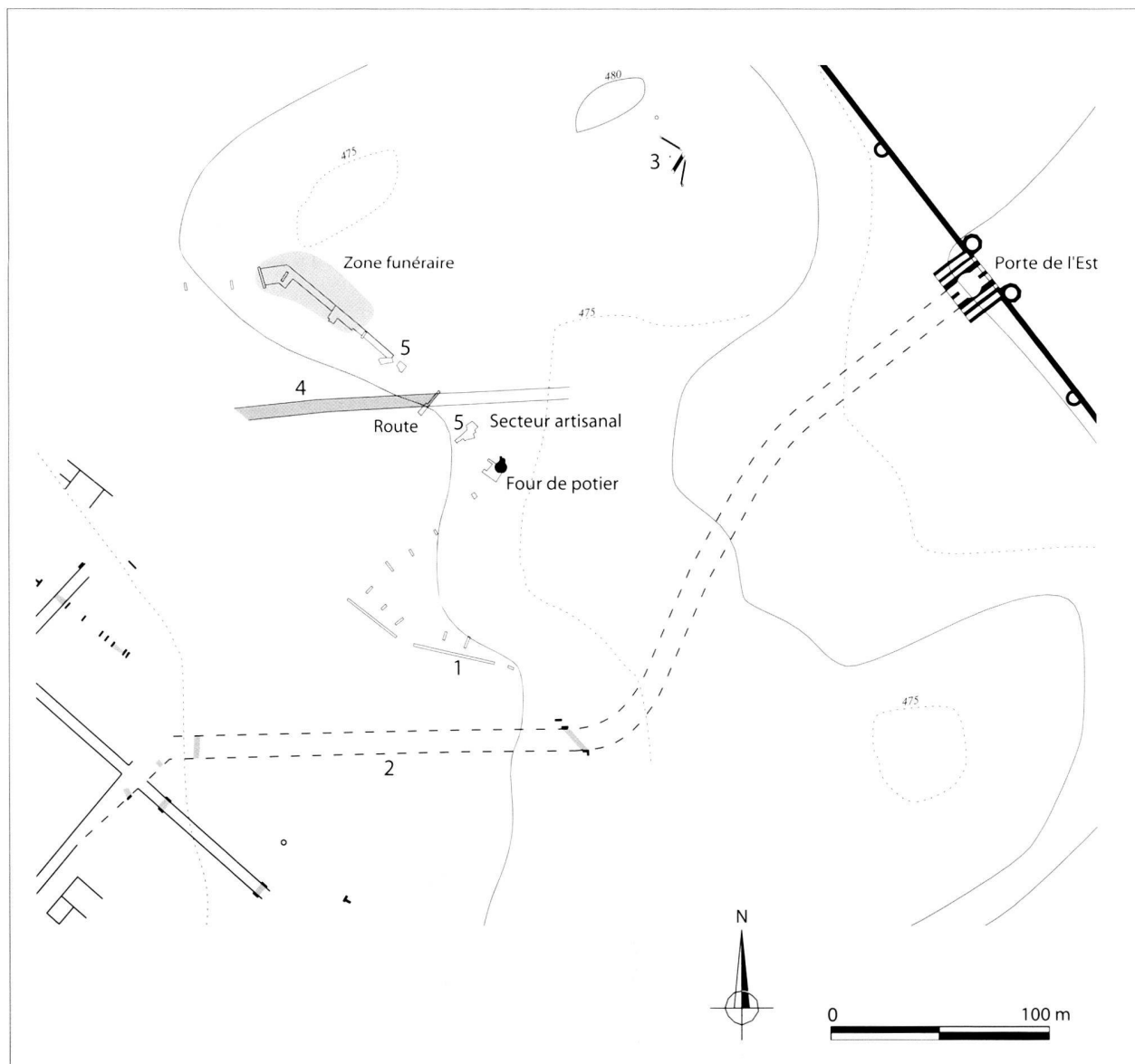


Fig. 2. Avenches/A la Montagne. Plan de situation des investigations réalisées en 2001. Les chiffres renvoient au texte.



Fig. 3. Avenches/A la Montagne. Vestiges d'une construction partiellement dégagée une trentaine de mètres en amont de la voie menant à la Porte de l'Est. A l'arrière plan, la colline d'Avenches.

coteaux dominant le site à l'est, en bordure d'une vaste terrasse où quelques traces résiduelles d'aménagements datés entre le début du II^e siècle et le milieu du III^e s. ap. J.-C. ont été observées en 1996 (fig. 2,3).

Les vestiges funéraires, d'artisanat et d'habitat mis au jour se développent de part et d'autre d'une chaussée large de 6 m aménagée au cours de la seconde moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Le report sur le plan archéologique des limites d'une trace rectiligne clairement distincte dans la végétation de la parcelle voisine confirme l'orientation est-ouest de cette voie dont on peut ainsi restituer le tracé sur près de 80 m en direction des quartiers d'habitat (fig. 2,4). Tout porte à croire qu'en amont du secteur fouillé, cette route se dirigeait en droite ligne vers la Porte de l'Est.

Dans le cadre de cette campagne d'investigations *intra muros*, la découverte la plus inattendue a sans doute été celle d'une cinquantaine de tombes à incinérations mises en évidence, à moins de 20 cm sous terre (fig. 4), au nord de la route mentionnée ci-dessus. En raison de l'étroitesse du champ d'investigation, l'étendue de cette nécropole n'est pas connue. Son extension vers le nord pourrait toutefois avoir été dictée par la présence d'un fossé dont



Fig. 4. Avenches/A la Montagne. L'une des urnes cinéraires de la nécropole du I^{er} s. ap. J.-C. (pot à épaule marquée à pâte grise).

l'orientation reste à préciser, observé en coupe uniquement sous la forme d'une large dépression (8 m au moins) dont la profondeur n'excède pas 1 m. Quelle que soit l'origine – naturelle ou anthropique – de ce fossé (des investigations supplémentaires tenteront de le préciser en 2002), son comblement est vraisemblablement intervenu au cours de la période d'utilisation de la nécropole voisine. En témoigne la nature du mobilier issu des strates successives de son remplissage (fragments d'os calcinés, tessons de céramique brûlée, verre fondu, fibules, clous), en tout point comparable à celui provenant de la trentaine de tombes déjà fouillées. Bien que trois fragments d'os non brûlés de pied humain aient été retrouvés à la base de ce fossé, aucune sépulture à inhumation n'est encore formellement attestée sur ce site.

Un premier survol de l'ensemble de ce matériel permet de faire remonter aux années 30/40 du I^{er} s. de notre ère l'implantation de cette nécropole qui constitue, de ce fait, le plus ancien site funéraire d'*Aventicum* connu à ce jour. Sa fréquentation ne semble par ailleurs guère s'être prolongée au-delà des années 70 ap. J.-C. Ne pouvant être, conformément à l'usage antique, à l'intérieur du territoire urbain, son abandon à l'époque flavienne n'est vraisemblablement pas sans relation avec l'édification des murailles de prestige dont la ville fut dotée sous le règne de Vespasien. La situation de cette nécropole pré-flavienne par rapport à cette enceinte suggère donc que des modifications sensibles ont été apportées, du moins dans cette région du site, aux limites du territoire d'*Aventicum* suite à son élévation au rang de colonie.

Aucune trace d'occupation postérieure à l'abandon de ce site funéraire n'est à signaler, à l'exception d'une grande fosse-dépotoir venue recouper, dans la seconde moitié du II^e siècle, quelques-unes des sépultures mises au jour, et d'un chemin empierré aménagé à une date indéterminée (époque romaine, Moyen Âge?) en limite nord de la nécropole.

La mise au jour à une quarantaine de mètres au sud de l'axe de circulation décrit précédemment, d'un four de



Fig. 5. Avenches/A la Montagne. Les restes du four de potier du début du II^e s. ap. J.-C. au moment de son apparition.



Fig. 7. Avenches/A la Montagne. Vestiges de constructions probablement utilitaires aménagées dans la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C.



Fig. 6. Avenches/A la Montagne. Les nombreux fragments de céramique et d'argile surcuits et vitrifiés mis au jour dans le local annexe au four de potier. Début du II^e s. ap. J.-C.

potier dont l'activité se situe vers le début du II^e s. ap. J.-C. (fig. 5), constitue le second point fort de ces investigations. Associée à un puits, cette installation de forme quadrangulaire (env. 2,40 x 1,20 m) a été dégagée à moins d'un mètre d'un local sous appentis dont l'extension vers l'est n'est pas connue. La fouille partielle de cette annexe a livré une impressionnante quantité de céramiques communes à pâte

grise et claire, à revêtement micacé ou argileux mat (cruches, jattes, bols), quelques ratés de cuisson et de nombreux débris de tuiles et d'argile surcuits ou vitrifiés probablement issus de la démolition du four voisin (fig. 6). La mise en évidence, sous des aménagements maçonnés plus tardifs dégagés non loin de là, d'une fosse-dépotoir contenant un mobilier identique et contemporain, permet de supposer qu'une ou plusieurs autres installations de ce type occupaient également ce secteur. Bien que l'ampleur de cette zone artisanale demande encore à être précisée, il s'agit du premier témoignage de la présence de telles activités sur le site au début de ce siècle.

De part et d'autre de la voie mentionnée précédemment, un puits et des constructions maçonnées de fonction indéterminée – habitations, bâtiments utilitaires? – (fig. 2,5 et fig. 7) attestent un nouveau développement de l'occupation de ce secteur dès le milieu du II^e s. ap. J.-C.

Interrompue durant les mois d'hiver, cette intervention reprendra en mars 2002 dans le secteur nord de la nécropole, conjointement à la fouille du four de potier et à une extension partielle des recherches dans la zone artisanale.

P. Blanc
FPA

2. AVENCHES / Aux Conches-Dessous - insula 18 est

Habitat, thermes, voirie.
 CN 1185, 570 360/193 020. Altitude 439-441 m.
 Septembre-octobre 2001.
 Ensembles MRA: AV 01/11069-11075; 11080; 11084-11137.
 Fouille de sauvetage programmée (pose de canalisations liée au rééquipement de parcelles) et sondages de contrôle. Surface explorée env. 150 m².
 Investigations, documentation: A. Pantet, A. Mazur, N. Vuichard Piguéron, J. Morel.
 Références bibliographiques: *BPA* 42, 2000, p. 151-152; S. Freudiger, *L'insula 18 à Aventicum*, *BPA* 43, 2001 (cf. *supra*).

La pose de nouvelles conduites souterraines dans la partie orientale de l'insula 18 a engendré l'exploration du sous-sol archéologique sur le tracé des futures canalisations. Ces investigations ont été suivies par une série de sondages topographiques ayant pour objectif principal de cerner

l'emprise sud-est de ce quartier limitrophe (fig. 1,2 et fig. 8).

Intégrant les données des interventions ponctuelles de 1983, 1986 et 2000, le premier bilan de ces recherches laisse entr'apercevoir l'organisation architecturale et le



Fig. 8. Avenches/Aux Conches-Dessous - insula 18 est – insula 24. Extrait du plan archéologique schématique de l'insula 18, état 4 (150 - III^e siècle), et de l'insula 24. En grisé, les tranchées et sondages ouverts en 2001. Les lettres et les chiffres renvoient aux textes.



Fig. 9. Avenches/Aux Conches-Dessous - insula 18 est. Dégagement partiel de l'area d'hypocauste du caldarium de la section thermique sud-est et de son praefurnium en molasse, daté de la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C. Au premier plan, le mur de façade méridional du quartier.

découpage particulier de cette portion d'insula. Son plan trapézoïdal découle en effet de l'axe oblique d'une rue qui délimite le quartier à l'est (fig. 8,1). Large de 6.50 m et encadrée par les murs de façade des bâtiments riverains, celle-ci permettait de rejoindre la route du Port (fig. 8,2) à partir du *decumanus* menant à la Porte du Nord-Est (fig. 8,3). Avant de parvenir à cette bifurcation, le passant arrivant du centre-ville par la voie décumane devait ainsi longer la façade méridionale de l'insula 18 sur une distance de quelque 124 m, équivalant à la longueur de ce quartier aux mensurations hors normes.

A l'intérieur de l'insula 18, les vestiges exhumés sur l'emprise des tranchées témoignent d'une succession de locaux de service et de salles qui se développent à l'est d'une cour à portiques (fig. 8,A). La restitution de cette dernière, centrée sur la largeur du quartier, s'appuie sur la mise en évidence de deux segments d'une épaisse maçonnerie, interprétée comme un mur de stylobate (fig. 8,4). Le tracé de son pendant occidental est proposé à partir d'un large fossé de récupération qui fixerait la largeur de la cour A à 9 m (fig. 8,5). Enfin, la branche est de son portique, large de 3.30 m est déterminée par la mise au jour d'un tronçon de son mur de fond (fig. 8,6).

A l'arrière de ce portique est aménagée une vaste salle quadrangulaire dotée d'un sol de *terrazzo* et de fresques encore partiellement en place (fig. 8,B). Ses dimensions (11,50 x 8 m) et sa position axiale par rapport à la cour à péristyle A confèrent à cette salle une fonction particulière, peut-être celle de réception, à caractère privé ou public. En l'état actuel de nos connaissances, il est prématuré de considérer cette unité orientale comme faisant partie intégrante du vaste complexe monumental qui s'étend à l'ouest, quand bien même son insertion dans l'axialité qui semble régir le quartier tout entier est frappante.

De part et d'autre de la salle axiale B se déploient en alternance une série de pièces secondaires et de couloirs, tous équipés de sols de béton de chaux et de décors muraux peints. L'exploration de la portion sud en 2001 a révélé,

outre les vestiges d'un bâtiment antérieur sous le sol des pièces collatérales (fig. 8,C), un vaste local de service ou cour (fig. 8,D) qui sépare ces dernières d'une pièce quadrangulaire hypocaustée de 20 m², accolée à la façade méridionale du quartier (fig. 8,E). Partiellement dégagé, le local de service attenant à l'est abrite un *praefurnium* (fig. 8,7). Ce dernier est muni d'un imposant canal de chauffe extérieur en molasse, analogue à ceux équipant les thermes publics des *insulae* 19 et 29 (fig. 9). Un tel dispositif confirme ici l'existence d'une section thermique riveraine qui occupe, avec un bassin et deux autres pièces hypocaustées contiguës mises au jour en 2000 (fig. 8,F), l'angle sud-est de l'insula.

Plusieurs indices témoignent de réfections apportées au secteur thermal entre la deuxième moitié du II^e s. ap. J.-C. et l'époque sévérienne. Ces réagencements semblent faire partie de programmes de transformations qui ont également affecté l'ensemble de l'unité architecturale nord dont l'implantation pourrait remonter à l'époque flavienne. Les réfections sont ici caractérisées notamment par la pose de nouveaux sols et l'adjonction de foyers dont un est venu s'adosser aux parois peintes de l'angle sud-est de la salle axiale B (fig. 8,8).

Les informations récoltées dans la tranchée exploratoire ouverte en direction de l'est parlent en faveur du développement linéaire, dans le sens nord-sud, du corps de bâti-



Fig. 10. Avenches/Aux Conches-Dessous - insula 18 est. Les vestiges du bassin du frigidarium du bâtiment est. En haut à gauche, le massif de l'escalier d'angle. Fin du II^e s. ap. J.-C.

ment sis à l'arrière de la cour A. La fermeture orientale de la salle B, laquelle s'étend sur toute la largeur de cette aile, est en effet bordée par une étroite galerie sanitaire, large de 0,95 m (fig. 8,9).

Cette galerie semble délimiter une parcelle triangulaire occupant l'extrémité orientale de l'*insula* 18, un secteur qui s'est urbanisé à partir de la fin du I^{er} s. ap. J.-C. avec l'extension du réseau routier menant au port antique (fig. 8,1). Durant son évolution, cette parcelle a accueilli un complexe thermal érigé vers la fin du II^e siècle de notre ère, comme en témoignent une salle hypocaustée (fig. 8,G) et la pièce froide adjacente équipée d'un bassin (fig. 8,H). Dégagé dans sa quasi totalité, ce dernier est de forme allongée (5 x 2,20 m) et se trouve accolé à l'une des parois de la pièce dont il occupe la moitié de la largeur (fig. 8,10). Un escalier d'angle permettait de descendre dans le bassin dont la profondeur peut être estimée entre 0,50 m et 0,60 m. Celui-ci s'est avéré en relativement bon état de conservation, en dépit du démantèlement de la majeure partie de son revêtement en plaques de calcaire blanc (fig. 10). En outre, certains fragments de fresque issus du comblement du bassin semblent appartenir à un décor aquatique qui devait orner cette pièce que l'on interprète volontiers comme un *frigidarium*. Quant à la pièce hypocaustée contiguë G, apparemment plus vaste, elle a pu constituer l'une

des salles chaudes du *balneum* d'une habitation privée ou d'un établissement public érigé en bordure de la voie menant au Port. Non menacés pour l'instant, ces vestiges ont été réenterrés après protection.

Enfin, les sondages de contrôle réalisés au-delà de la rue rejoignant celle du Port ont permis de préciser le calage topographique d'un bâtiment riverain fouillé en 1885 (fig. 8,I), tout en apportant quelques compléments à son plan : édifié à partir de la fin du I^{er} s. de notre ère, ce bâtiment a semble-t-il connu des adjonctions à l'ouest ; celles-ci ont empiété sur les niveaux d'une chaussée (fig. 8,11) qu'il est pour l'instant difficile de rattacher à celle reconnue plus au nord (fig. 8,1).

Désormais confirmée, l'implantation en avancée et désaxée du bâtiment I implique un dispositif en chicane du *decumanus* à la hauteur du carrefour présumé (fig. 8,12). L'agencement de ce dernier n'a pu être clairement mis en évidence : ses vestiges sont en effet enfouis à plus de 4 m sous les remblais d'accotement de la route cantonale et seule une fouille de surface peut être à même de résoudre ce problème de voirie antique.

J. Morel
MHAVD-FPA

3. AVENCHES / *Insula* 24

Voirie.
CN 1185, 570 400/192 900. Altitude 442 m.
Octobre 2001.
Ensembles MRA : AV 01/11142-11146.
Sondages topographiques liés à la pose de canalisations. Surface explorée env. 35 m².
Investigations, documentation : P. Blanc, A. Pantet.

Le raccordement au réseau d'évacuation des eaux claires et usées d'un bâtiment sis en limite sud de l'*insula* 24 (fig. 1,3) nécessitant l'implantation de près de 150 m de canalisations entre ce bâtiment et les nouveaux collecteurs équipant un terrain situé immédiatement au nord de la route cantonale 601 (voir la chronique précédente), plusieurs sondages ont été ouverts sur le tracé prévu de ces conduites afin d'estimer l'éventuel impact de ces travaux au sous-sol archéologique (fig. 8).

Dans une première étape, une tranchée profonde de 1,50 m a été pratiquée en travers de la route cantonale (fig. 8, TRC) qui dans ce secteur se superpose notamment au *decumanus* menant à la Porte du Nord-Est (fig. 8,3). Cette tranchée s'est révélée trop peu profonde pour atteindre les niveaux de chaussée de cette voie antique ou d'éventuelles constructions bordières, et seuls quelques moellons de calcaire jaune et des fragments de *regulae* ont été observés en fond de fouille, sous différents remblais liés à l'aménagement de la route actuelle. Les niveaux d'occupation repérés plus au sud (fig. 8, S. 1 et 2) étant également scellés par d'importants remblais atteignant par endroit plus de 2 m

d'épaisseur, aucune modification du plan d'implantation de ces conduites ne s'est avéré nécessaire.

L'extension vers l'ouest de l'un des sondages exploratoires a permis de préciser le calage topographique du *cardo* oriental de l'*insula* 24 (fig. 8, S. 2). De part et d'autre de cette chaussée large de près de 4 m et composée de strates successives de gravier et de galets, sont apparues les fondations des murs de portique ou de façade des constructions bordières. Le dernier sondage ouvert (fig. 8, S. 4) visait quant à lui à préciser la limite méridionale de ce quartier riverain du *decumanus maximus*. Si la chaussée elle-même n'a pu être repérée faute de pouvoir prolonger ce sondage plus au sud, différents niveaux d'occupation et de circulation se superposant sur un peu plus de 1 m d'épaisseur ainsi qu'un segment de mur ont toutefois été observés, qui attestent une fréquentation de ce quartier dès les premières années d'existence de la ville, soit au début du I^{er} siècle de notre ère.

P. Blanc
FPA

4. AVENCHES / *En Pré-Vert*

CN 1185, 569 640/192 670. Altitude 437 m.
 Février 2001.
 Construction d'un local de stockage. Surface explorée env. 10 m².
 Investigations, documentation : A. Pantet.
 Références bibliographiques : *BPA* 35, 1994, p. 139-140.

La construction d'un local de stockage non excavé sur la parcelle n° 2735 (fig. 1,4), où plusieurs fossés de drainage d'époque romaine avaient été repérés en 1994, a nécessité une surveillance archéologique des travaux de terrassement liés à l'implantation des piles de soutènement de cette annexe.

Vu le faible impact au sous-sol de ces travaux (30 à 40 cm), aucun vestige susceptible de préciser la nature de l'occupation antique de ce secteur proche de l'enceinte n'a pu être observé.

A. Pantet
 FPA

5. AVENCHES / *Route du Moulin 8 – insula 2*

Voirie, habitat ?
 CN 1185, 569 835/192 750. Altitude 439 m.
 Mai 2001.
 Ensemble MRA : AV 01/11140.
 Création d'une place de stationnement. Surface explorée env. 60 m².
 Investigations, documentation : A. Pantet.
 Référence bibliographique : *BPA* 36, 1994, p. 137-139.

Les travaux de terrassement liés à l'aménagement d'une place de parcage à proximité du moulin agricole n'ayant pas excédé 0,70 à 0,80 m de profondeur, seuls des niveaux de remblais modernes ont pu être observés dans ce secteur situé à l'angle nord-ouest de l'*insula* 2 (fig. 1,5).

L'ouverture perpendiculairement à la route du Moulin d'une tranchée d'une profondeur moyenne de 1,50 m, a d'autre part permis de mettre partiellement au jour une maçonnerie d'orientation nord-sud constituée de moellons de calcaires jaunes parementés. La fonction de ce mur par-

ticulièrement large (1,25 m) reste indéterminée, aucun autre vestige de construction n'étant connu à proximité. Par ailleurs, son report sur le plan archéologique ne permet pas de l'interpréter comme le prolongement du grand collecteur découvert plus au sud en 1994, à la hauteur de l'*insula* 13.

A. Pantet
 FPA

6. AVENCHES / *Sous-Ville*

CN 1185, 569 350/192 265. Altitude 443 m.
 Mai, septembre 2001.
 Construction d'une villa et pose de canalisations. Surface fouillée env. 90 m².
 Investigations, documentation : A. Pantet.

La construction d'une villa dans le quartier de Sous-Ville (fig. 1,6), à une quinzaine de mètres à l'extérieur de l'enceinte romaine (parcelle n° 1869, à la hauteur des tours 27 et 28), et l'ouverture conjointe de plusieurs tranchées de raccordement, n'ont donné lieu à aucune découverte particulière, hormis celle d'un drain, probablement moderne, et d'un amas de pierres non travaillées de forme circulaire

(env. 1,50 m de diamètre), tous deux implantés dans le substrat naturel constitué de sable graveleux morainique. Ces structures n'ont livré aucun mobilier archéologique permettant d'en préciser la datation.

A. Pantet
 FPA

7. AVENCHES / *Derrière la Tour* – propriété Seynave

Enclos sacré, temple gallo-romain?
CN 1185, 569 850/192 350. Altitude 466-471 m.
Juin 2001.
Prospection géophysique dans la parcelle n° 756. Surface explorée env. 1500 m².
Investigations, documentation : P. Gex, A. Pantet, J. Morel.
Références bibliographiques : *BPA* 38, 1996, p. 92-94; *BPA* 42, 2000, p. 146-147.

Une campagne de mesures géoélectriques a été entreprise dans le parc de la propriété de M. J. Seynave (fig. 1,7) pour tenter d'y mettre en évidence la prolongation du double mur d'enclos, ou galerie, devant délimiter l'aire sacrée d'un temple situé à la hauteur de l'amphithéâtre, en amont du péribole du temple gallo-romain de *Derrière la Tour* découvert en 1996.

Réalisée par M. Pierre Gex, de l'Institut de géophysique de l'Université de Lausanne, en collaboration avec l'équipe des fouilles (fig. 11), cette campagne de prospection a effectivement mis en évidence plusieurs zones de forte résistivité qui permettront d'orienter les investigations archéologiques prévues dans ce secteur sensible au printemps 2002.

P. Blanc
FPA



Fig. 11. Avenches/Derrière la Tour – propriété Seynave. P. Gex et A. Pantet au moment de la prise des mesures géoélectriques.

8. AVENCHES / *Le Russalet*

CN 1185, 570 750/193 400. Altitude 445 m.
Juillet 2001.
Construction d'une annexe à un hangar agricole. Longueur des tranchées env. 30 m.
Investigations, documentation : A. Pantet.
Références bibliographiques : D. Castella, *Aux Portes d'Aventicum*, 1998, p. 14-15.

La construction d'une annexe au nord d'un hangar agricole situé à quelques mètres à l'ouest du mur d'enclos de la *villa* romaine du *Russalet*, repérée par photographies aériennes en 1989, a nécessité une surveillance archéologique (fig. 1,8). Les tranchées ouvertes sur une faible profondeur (0,70 à 0,80 m) n'ont atteint aucun vestige ou

niveau archéologique, et seuls des débris de matériaux de construction modernes mis en remblais dans ce secteur ont été observés.

A. Pantet
FPA

9. AVENCHES / *Derrière les Murs*

CN 1185, 569 600/192 720. Altitude 436 m.
Suivi régulier entre juillet et septembre 2001.
Aménagement d'une parcelle pour la construction d'une halle. Surface explorée env. 600 m².
Investigations, documentation : A. Pantet.

L'aménagement de la parcelle n° 3046, sise au lieu-dit *Derrière les Murs*, à quelques mètres au nord du segment d'enceinte compris entre les tours 20 et 21 (fig. 1,9), n'a donné lieu à aucune découverte archéologique particulière. Le substrat naturel de cette région restée longtemps marécageuse mais où la présence de vestiges *extra muros*

d'époque romaine n'était pas à exclure, s'est révélé être composé de limons stériles et de tourbe.

A. Pantet
FPA

10. AVENCHES / Place du Casino, Ch. de Gravenau, Derrière les Murs

Vestiges médiévaux.

CN 1185, 569 700/192 350. Altitude 433-474 m.

Septembre 2001.

Pose de câbles de fibres optiques. Env. 900 m de tranchées.

Investigations, documentation : A. Pantet, N. Vuichard Pigueron, J. Morel.

Références bibliographiques : *BPA* 33, 1991, p. 5-41 ; *AS* 24, 2001-2, p. 3.

Le raccordement des bâtiments communaux et d'Etat au réseau national de communication par fibre optique a entraîné l'ouverture de plus de 900 m de tranchées entre la vieille ville d'Avenches et l'autoroute A1 (fig. 1,10). Aucun vestige d'époque romaine n'a été formellement identifié à cette occasion.

Sur l'esplanade du château ont par contre été mis au jour, à moins de 30 cm sous le niveau de circulation actuel, deux segments de murs dont seules étaient conservées les fondations maçonnées, larges respectivement de 80 et 50 cm. Espacés de 2,40 m, ces deux murs parallèles correspondent vraisemblablement aux soubassements d'un pont-levis figurant sur des gravures du XVIII^e siècle et dont la construction remonte à 1573, date à laquelle fut créée la porte qui permet aujourd'hui encore de franchir l'enceinte orientale du château d'Avenches (fig. 12).

En contrebas de cette esplanade ont été dégagés différents aménagements (murs et canalisations) qui pourraient être en relation avec les anciens étangs de la ville dont certains servirent jusqu'au XIX^e siècle de réservoir en cas d'incendie.

Plus en aval, des niveaux de graviers et de galets observés à une profondeur de 70 cm dans le chemin de Gravenau confirment la présence dans ce secteur d'un chemin plus ancien qui pourrait être celui figurant sur un plan de la ville dressé en 1727 par J. C. Hagenbuch et dont les origines romaines ne sont pas exclues.

Les tranchées peu profondes ouvertes à proximité de l'enceinte et jusqu'à l'autoroute n'ont pour leur part révélé la présence d'aucun vestige *extra muros*.

A. Pantet
FPA

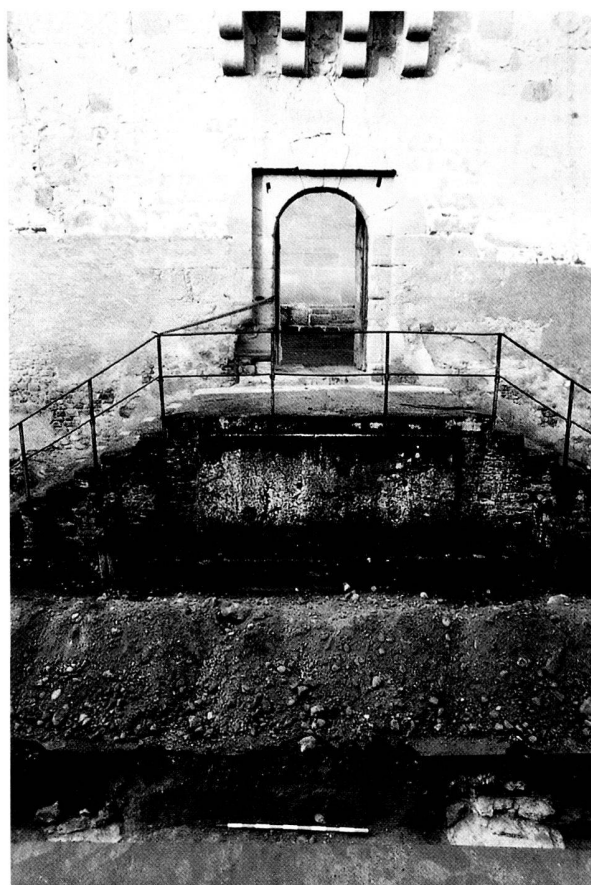


Fig. 12. Avenches/Place du Casino. Segments de murs en relation avec un ancien pont-levis aménagé à la hauteur de la porte pratiquée en 1573 dans l'enceinte orientale du château.

11. AVENCHES / Route du Faubourg 8

Habitat.

CN 1185, 569 800/ 192 100. Altitude 458 m.

Octobre 2001.

Ensembles MRA : AV 01/11147-11149.

Transformation d'une villa familiale. Surface explorée env. 70 m².

Investigations, documentation : P. Blanc, J.-P. Dal Bianco.

Les travaux de terrassements liés à l'agrandissement d'une villa située en contrebas de la colline d'Avenches (parcelle n° 868) ont apporté de nouvelles informations sur la nature de l'occupation à l'époque romaine de cette région encore peu explorée du site antique (fig. 1,11).

Au sommet des limons morainiques formant le substrat naturel de ce secteur, différents niveaux de circulation (terre battue et radier de sol maçonné) directement scellés par une épaisse couche de démolition comprenant une grande quantité de moellons calcaires, des débris de *tegulae*, et

quelques fragments de placage en calcaire blanc lissé, sont apparus à une altitude moyenne de 458,60 m, soit à une profondeur de 2 m env. par rapport au sommet du terrain actuel. Ces niveaux de circulation étaient associés à des murs fortement arasés, très partiellement observés en limite de l'emprise des fouilles, et dont il ne se dégage aucun plan cohérent. Tout au plus peut-on relever la présence d'un fossé de récupération se situant dans le prolongement de l'une des deux maçonneries signalées à une trentaine de mètres plus à l'est.

Le mobilier céramique récolté tend à indiquer que ce secteur n'a pas été occupé avant le milieu du II^e siècle et que

les vestiges dégagés ne sont pas antérieurs au début du III^e s. ap. J.-C., ce qui semble témoigner d'un développement relativement tardif de la trame urbaine dans cette région du site.

P. Blanc
FPA

Crédits des illustrations: Fondation Pro Aventico.

